L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 15 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Une dame désire se rendre utile comme ménagère ou gardienne d'enfants en ville ou à la campagne; pas d'objection à voyager. Les meilleures recommandations seront données: 150 rue Royale. 7 mai—

A LOUER.

A LOUER—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, comme ancien hôtel, et faisant face au lac, à un ilet du wharf du "Camelia". S'adresser rue Tremé, No 275, N. O. 15mai—3sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Bode et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,698—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Aloysius Weitzel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de Ed S. Keep.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,770—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William G. Raymond et Henry Ginder, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de Hélène Toussaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 26,488 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Chiapella, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
15mai—15 19 24

Succession de William Gay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,527—Division D—Attendu que Delos C. Mellen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gay, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mai—14,19,23

Succession de Peter Dowery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,774—Division B—Attendu que Joseph H. Dowery a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Dowery, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 mai—8, 14, 17.

Succession de Wm Henry Benson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,957—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Kate Harnon, tutrice naturelle et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mai—6 14 17

Succession de Prosper Thibodeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,363—Division A.. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sophie Gueller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 mai—8,14 17—

Succession de Veuve F. G. Gaspard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,887—Division A—Attendu que Charles Forbes a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve F. G. Gaspard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7mai—7,11,16

Succession de August Fleckinger et de Anna Christina Fleckinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,932—Division D—Attendu que Frank Fleckinger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Fleckinger et Anna C. Fleckinger, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10mai—10, 15, 19.

Succession de Sarah L. Jose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,446.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Potter, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.
10mai—10 15 19

Fred V. Clerc vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,844—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 mai—10 15 19

Succession de Francis Mahony.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,950—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bedelia Mahony, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
11mai—11, 16, 19.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Continuation de la vente de Bijouterie, installation de magasin, vitrines, etc.

Joseph Vahlman vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 avril 1889 (subséquemment amendé) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 15 mai 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 111 rue Baronne, le reste d'un vaste assortiment de bijoux de valeur, se composant de montres, boucles d'oreilles, bagues, bracelets, épinglettes, boutons de manche, boutons de devants de chemise, emblêmes maçonniques, breloques, charmes, pendules, etc.; aussi, vitrine, montres, installation, etc.

Le tout selon un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 9 10 11 12 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs A. B. Dombrun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 25,890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Port et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant comme suit: trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent soixante-sept pieds deux pouces et quatre lignes.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, droits, etc., qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tremé, désignés par le numéro 11 et 12 dans l'ilet No 28 borné par les rues Bayou St-Jean, Première, Ste-Anne et Dumaine, lesquels lots se touchent sur la ligne du fond du lot No 11, mesurant, au pied américain, à savoir: Le lot No 11 forme l'encoignure et mesure trente pieds six pouces et quatre lignes au Bayou St-Jean, cent quinze pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine cent dix-sept pieds onze pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la ligne de la rue Ste-Anne du lot No 10 et trente pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond. Le lot No 12 mesure trente pieds rue Dumaine sur une profondeur de cent soixante pieds deux pouces et six lignes sur la ligne qui le sépare des lots 11, 10, 9, 8, 7 et une partie du lot No 6 vers le Bayou St Jean, cent soixante sept pieds deux pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 13 et trente pieds de largeur dans le fond. Par acte pardevant A. Doriocourt, Jr. notaire, en date du 11 juillet 1885, enregistré le 11 juillet 1885, Bureau des transferts, livre 123, folio 329.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14mai—14 21 28—4 11 15juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de fer de chemin de fer, rails en acier, etc.

H. T. Cottam & Cie vs. La Union Investment Company, No 24,631.—Zuberbier & Behan vs. La Union Investment Company, No 24,632.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 25 mai 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A l'entrepôt de Montgomery, coin des rues St-Joseph et Fulton:

Un certain lot de fer de chemin de fer, rails en acier, comprenant, à peu près, cinq cent (500) tonnes.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14mai—14,18,22,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. H. Walsh, John Hughes, subrogé, vs Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 14,230—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 mai 1889, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur, Edward Hickey, dans

Un certain contrat fait le ou à peu près le 20me jour de juin 1883, entre Edward Hickey et W. J. Behan, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans et B. T. Walshe, trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans, et J. V. Guillotte, contrôleur de la ville de la Nouvelle-Orléans, ex-officio du bureau des commissaires du fonds des écoles John McDonogh, par lequel le dit Hickey consent à poursuivre certaines réclamations de terres au nom de John McDonogh, confirmé et non confirmé comme il apparait dans le bureau du voyer général des Etats Unis et qui n'ont pas réussi à la possession par les dits commissaires de John McDonogh.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mai—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr W. E. Brickell vs Mlle Marie Aimée Vignié—No 14,719.

Dr W. E. Brickell vs Mlle Marie Aimée Vignié—No 14,477.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux alias writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 1er juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre situés dans l'ilet No 1-2, de la ville de Carrollton, anciennement paroisse de Jefferson, maintenant le septième District de la Nouvelle-Orléans, lequel est borné par les rues Lower Line, Général Scott, Livaudais et Levée; les dits lots sont désignés sur un plan de Forshey, ingénieur, par les numéros 19 à 22 inclusivement, et mesurent comme suit: le lot No 19 mesure vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Levée, cent vingt-cinq pieds quatre pouces sur la ligne du fond des lots Nos 14 à 17 et une partie du lot No 13, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot No 20; le lot No 20 a trente pieds quatre pouces de face à la rue Lower Line, et cent quinze pieds sur la ligne du lot No 21, et quatre-vingt-neuf pieds sur la ligne du lot No 19, quarante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Lower Line, cent quinze pieds sur la ligne du lot No 20, cent quarante-cinq pieds de profondeur sur la ligne du lot No 22, et quarante-neuf pieds cinq pouces dans le fond; le lot No 22 a trente pieds quatre pouces de face à la rue Lower Line, cent quarante-cinq pieds de profondeur sur la ligne du lot No 21 et cent soixante-huit pieds huit lignes de profondeur sur la ligne du lot No 23 et quarante-neuf pieds cinq pouces de largeur dans le fond.

2° Trois certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1-5, lequel est borné par les rues Levée, Général Scott, Olivier et Millaudon; les dits lots sont désignés sur le dit plan de Forshey par les Nos 5, 6 et 7.

3° Cinq certains lots de terre, situés dans la ville de Carrollton, anciennement paroisse Jefferson, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1-3, lequel est borné par les rues Levée, Wall, Millaudon et Clinton; les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 et 13 sur le dit plan de Forshey.

Toutes les dites propriétés furent acquises par Mme Bertus Norbert Fortier de Edmond Burthe, par acte passé pardevant E Commagère, notaire, le 2 juillet 1870; le dit acte est enregistré dans le registre de Carrollton, livre 5, folio 255, et ont été acquises par la défenderesse Mlle Aimée Vignié de la succession de Mme Bertus Norbert Fortier, par jugement de la Cour Civile de District, en date du 2 avril 1888, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 29, folio 556, et dans le livre 129, folio 295.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1ermai—1, 8, 15, 22 29—1 juin

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22jan—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Locke Breaux vs. Patrick J. Isabelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,534—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, désigné par le No 14, d'après un plan de L H. Pilié, voyer, en date du 25 mars 1871, dont une copie certifiée du dernier est annexée à un acte passé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, sous la date du 5 mai 1871, de la succession de Patrick H. Cummings à Andrew J. Fitzpatrick; lequel terrain mesure, d'après le dit plan, trente deux pieds six pouces de face rue Quatrième, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de H. M. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A, No 22,570—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 540, borné par les rues David, Toulouse, St-Louis et l'Avenue Carrollton, et mesurant suivant un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, le 4 février 1889, (annexé au bureau du shérif civil.) 2-5 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue David, sur une profondeur et façade de 190 pieds sur les rues Toulouse et St-Louis, divisée en douze lots numérotés de 10 à 21 inclusivement.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district, et désigné comme l'ilet No 554, et mesurant, suivant le dit plan désigné plus haut, 253 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Solomon 255 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue David; 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face aux rues Toulouse et St Louis, divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 14 21 28—8 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Basile Gardey vs Louise Thérèse Henriette Puech, femme de Joseph Nicholas McConnell, et Joseph Nicholas McConnell, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,861—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Ste-Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant, le dit lot, mesure française, trente (30) pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même propriété qui a été acquise par Madame Joseph Nicholas McConnell de la succession de feue Célestine Lose, veuve de Félix Henry Lose, No 36,557 du dossier de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 3me jour d'août 1874, par un acte pardevant André D. Doriocourt, notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations en cette ville dans le livre 104, folio 442.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13 20 27 3 10 15 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

The Citizens Bank of Louisiana vs John Baker Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 26,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Chartres et Royale et la Presse à coton, désignés comme lots numéros Cinq et Six sur un certain plan exposé à une adjudication ou vente publique faite par Hoey & O'Connor, encanteurs, le 21 mars 1874, dont une copie ou croquis du dit plan est annexée pour référence à un acte de vente de la succession de William N. Batson au défendeur pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1874; lesquels dits lots sont contigus et mesurent, conformément au dit plan, comme suit: Lot No 5, trente-deux (32) pieds de face à la rue Montégut, même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Royale de cent cinquante-cinq (155) pieds un (1) pouce et deux (2) lignes, et cent cinquante cinq (155) pieds trois (3) pouces sur la ligne qui le divise du lot No 6; et le dit lot No 6 mesure trente-deux (32) pieds sept (7) pouces de face à la dite rue Montégut; même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté divisant du No 5 de cent cinquante-cinq pieds trois pouces, et de cent cinquante-cinq pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne de côté vers la rue de Chartres.

Ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir.

Ensemble avec les soixante actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachés et garantis par un hypothèque sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Au comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit trois cent soixante piastres, montant de l'emprunt sur action, avec dix pour cent d'intérêt à dater du 1er novembre, 1881, et en plus, la somme de huit cent quarante piastres, le montant de la contribution sur les dites actions, avec huit pour cent d'intérêt par an sur $120 du montant à partir du 1er décembre, 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $120 du montant, à partir du 1er décembre, 1882, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $120 du montant, à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $120 du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $120 du montant à partir du 1er décembre 1885; et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $120 du montant à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt sur $120 du montant à partir du 1er décembre 1881; ainsi que les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire du fonds, non encore due, mais sujette à être réclamée d'après la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de quatre mille cinq cent soixante piastres; l'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire à la Banque des Citoyens de la Louisiane; et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13 20 27 juin 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frantz & Scheen vs. la succession de Mme Elizabeth Davis, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,266—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Moralès, St-Antoine, Urquhart et Bagatelle, mesurant trente pieds de face à la rue Moralès, sur soixante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 8 juin

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 14 mai 1889.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$4,577,263 00	$637,342 00
Même temps la semaine dernière	4,910,789 60	501,506 60

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicain, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain, 97 à 99 c. dollars mexicains, 72¾@72⅞; sols péruviens, 72½@72¾; pesos chiliens, 72½@72¾; argent mutilé américain, 80c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichsmarks, billets, 23@24

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier exceptionnel ... 7
do Al ... —@8
Prêts sur garanties collatérales ... 4@5
Time do do ... —@7
Papier hypothécaire ... 6@8

New York—Taux de l'argent à 2½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½. consols 99 à 99 1/16; argent en lingots 42 3/16; U. S. 4's 131¼.
Paris—Rentes 87,72½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 95⅜
Le STERLING est ferme.
Connaissement de navire A1 ... 486¼@487
Traites de banques ... 488¼
Escompte jours.
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce ... 5,18¾
Traites de banques ... 5,16¼
Escompte jours
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce 50c. prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.
$5,000 Louisiane 4 s ... 91¼

Appel de 11 A. M.
25 actions CC Slaughterhouse Co.(8 90) ... 35¼
100 actions CC Slaughterhouse Co(8 90) ... 35½
$1,500 Louisiana 4's ... 91⅛

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
10 actions de la City RR Co ... 110
$10,000 Bons à prime ... 141

Appel de 2 P. M.
25 actions CC Slaughterhouse Co(8 6 m) ... 35⅛
25 actions du CC Slaughterhouse Co ... 35⅜
15 actions CC Slaughterhouse Co(8 10) ... 35⅛
25 actions du Crescent City RR. Co ... 75⅛

Après l'appel de 2 p. m.
$3,000 City 5's ... 100

Sales Unlisted Securities.

Le mouvement était comme suit aujourd'hui: Anna Howe Gold Mining Co.—100 actions à 2. Plata Reina—300 actions à 3.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	102½	104½
Bank of Commerce	10	8½	9½
Canal & Banking Co	100	...	...
Citizens	100	25	32½
Germania National	100	180	...
Germania Savings	100	...	...
Hibernia National	100	162	...
Louisiana National	100	...	...
Metro. Loan & Savings	100	139½	150
Mutual National	100	134	135½
N O National	100	...	...
People's	50	78	...
State National	100	...	126
Union National	100	127½	130
Whitney National	100	201	250
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins Co	100	42½	48
Factors and Traders Ins	100	...	...
Firemen's	50	57	60
Germania Ins Co	100	118	122
Hibernia Ins Co	100	68	70
Home Ins	100	95	99
Lafayette	100	68	...
Merchants Mutual	100	67½	70
Mechanics' and Traders'	100	...	...
N Orleans Ins Ass	50	21½	22½
N Orleans Ins Co	50	20	22½
Sun Mutual Insurance	100	...	...
Southern Ins Co	100	92	95½
Teutonia	100	127	...
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	91	92
Crescent City	100	75½	76
Canal and Claiborne	40	...	...
New Orleans City	100	109¾	110¼
Orleans	100	63¾	65
St-Charles Street	50	65	66
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	100	...	...
Levy Bonded Warehouse	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	90	...
Louisiana Ice Man Co	50	...	5½
La State Lottery Co	100	...	...
Le Oil Co	100	...	...
Metairie Cimetry Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	98	99¼
N O Waterworks Co	100	65	68
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	100	26	35
Southwestern Brush Elec Light Co	100	...	...
Louisiana Electric L't Co	100	...	...
Jockey Club	100	...	...
Crescent City Brewing Co	100	...	...
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		90⅞	91⅛
Louisiana 3's		41⅛	...
Bons de ville.			
Premiums		140	141
Premium drawn number		...	...
Privilege on Premiums		...	...
Consolidated 6's		...	...
— Crossman		112	...
Consolidated Extended		...	...
— Crossman		112⅛	112⅞
Extended 6's		...	...
— Railroad		...	...
— Waterworks		...	...
— Park		...	...
City 6 0/0 certificates		103½	...
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		104	105¼
City 5's		99¾	100
City 7's old		116	...
— new		...	117
— gold		...	...
Bons divers.			
U S 4 0/0		128	129¼
Canal & Claib. St RR mort		...	...
O. B. L. R. N. O. R. R. Co		...	...
Jackson RR 2d mort. coup		...	...
Jackson RR 2d mort debt		...	...
Cotton Exchange Stock		160	...
Produce Exchange Stock		85	90
Stock Exchange Stock		...	...
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		...	50
Morgan's L & T 1st gold mort		123	126½
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		94	96
St-Charles Hotel Co mort		103	...
Crescent City Co		...	...
— new		...	...
N O City RR Co mort		124	125
St-Charles St RR mort		...	...
N O Waterworks Co mort		...	...
La Ice Mfg Co mort 1st mort.		103	105½
La Ice Mfg Co 2d mort		90	100
Levee & Cotton Press mort		...	...
La Electric L. 1st mort		...	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		50	...
State Warrants Ordin. 1885		50	...
do do do 1886		40½	...
do do do 1887		45	...
do do do 1888		48	60
Police Cts		50	...
School Cts		...	37
City Scrip, old		90	...
— new		57	60
Jan. In. Cts. on State Consols		31	35
Cts émis en vertu de l'acte 92 de 1880		21	...
Unpaid State Coupons No 12 (Jany. 1 1880)		13	...
Unpaid State Coupons prior to No 12		39½	49
Unpaid City Coupons		...	...
Half paid Coupons		...	...
State School Warrants		...	...
Unlisted Securities.			
Anna Howe Gold Mining Co		1⅞	2
Plata Reina		3	3½
Bonhomme		26	30
Mossback		...	3
Lafayette Brewing Co		...	100
Louisiana Brewing Co		150	160
Pelican Brewing Co		40	46½
Southern Brewing Co		225	...
Weckerling Brewing Co		80	90
Sugar Exchange		125	175

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock. Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1000 balles, comprenant 100 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats. —— balles.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	8⅛	8⅛
Ordinary	9	9
Good Ordinary	9⅛	9⅛
Low Middling	10 1/16	10 1/16
Middling	10⅝	10⅝
Good middling	11⅛	11⅛
Middling Fair	11 11/16	11 11/16
Fair	12 11/16	12 11/16

FUTURS.

Fermes.
Mai 10,50 à ——; juin 10,51 à 10,52; juillet 10,49 à 10,50; août 10,37 à 10,38; septembre 9,89 à 9,90; octobre 9,60 à 9,61; novembre 9,49 à 9,50; décembre 9,51 à 9,52; janvier 9,59 à 9,60; février 9,67 à 9,69; mars 9,74 à 9,76.
Les ventes comprennent 15,000 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅝; à Galveston à 10⅝; à Mobile à 10⅝; à Savannah à 10½; à Charleston à 10⅞; à Wilmington à 10¼; à Norfolk à 10⅞; à Baltimore 11⅜; à New York à 11; à Boston à 11⅛; à Philadelphie à 11⅜; à Memphis 10 11/16; à Augusta 10⅝.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE
Ferme.
Cotes: Middling Uplands 11; Middling Gulf 11¼.

FUTURS.

Calmes.
Mai 10,62 à 10,63; juin 10,62 à 10,63; juillet 10,68 à 10,69; août 10,73 à 10,74; septembre 10,16 à 10,18; octobre 9,89 à 9,90; novembre 9,84 à 9,85; décembre 9,86 à 9,87; janvier 9,93 à 9,94; février 10,01 à 10,02; mars 10,09 à 10,10.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,662,579 balles; même temps l'année dernière, 1,702,184 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,401,516 balles; même temps l'année dernière, 5,285,557 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,404,124 balles; même temps l'année dernière, 1,372,646 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,434,777 balles; même temps l'année dernière, 4,146,255 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 91,151 balles; même temps l'année dernière, 154,281 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 348,230 balles; même temps, l'année dernière, 450,485 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.
Calme. La demande est limitée.
Cotes—6d pour le Middling Américain.

FUTURS

Calmes et stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes—75½fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 72⅛fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 69 fr. pour le Bas (sur place)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—
Ventes 215 barils et 115 boucauts de sucre et 113 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Ferme.
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Prime ... —@6 9/16
Fully fair ... —@6½
Good fair ... 6⅛@—
Fair ... 6⅛@—
Good common ... —@6⅛
Common ... —@—
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... —@—
Choice white ... —@—
Off whites ... 7 15/16@8
Gray off white ... —@—
Fancy yellow clarified ... —@—
Choice yellow clarified ... —@—
Prime yellow ... —@7⅝
Off yellow ... —@7⅛
Seconds ... 6⅛@6 13/16

MELASSE—Open kettle nominal.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strict prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... Nominal
Fair ... Nominal
Good Common ... Nominal
Common ... Nominal
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Fort.
Fancy ... —@—
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Good prime ... 22 @22
Prime ... 22 @22
Good fair ... 20 @21
Fair ... 20 @21
Good common ... 18 @19
Common ... 16 @18
Inferior ... 15 @—
SIROP—Nominal.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché ferme et en bonne demande.
Cotes du riz brut: $2 25 à 3 90
RIZ ECALE—Ferme; les offres sont légères.
Head ... 5 @5⅜
Choice ... —@—
Prime ... 4⅞@5
Good ... 4½@4¾
Fair ... 4 @4¼
Ordinary ... 3½@3⅝
Common ... 3⅛@3⅜
No 2 ... 3 @3¼
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$10 00 à 11 00.
Recettes — Sacs riz brut 48; barils riz écalé
Ventes — Sacs riz brut 1360; barils riz écalé 461.

FARINES.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $4 72½ à 4 90; extra fancy $4 25 à 4 50; Fancy $— à $4 55; choix $— à 3 75 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 90.

HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 75 à 4 87½ le baril; extra fancy $4 50 à 4 62½; fancy $4 25 à 4 37½; choix $4 12½ à 4 25; Minnesota flour, bakers $5 50 à 5 62½; patents $5 87½ à 6 00.
FARINE DE MAIS—$2 00 à 2 05.
CREAM MEAL—Choice $2 30.
GRITS—Choice $2 30
HOMINY—$2 50 à 2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 10 à 4 15.
OAT MEAL—Coarse $5 75, fine $5 65 le baril.
OAT FLAKES—$3 25.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.
MAIS—On cote —— à 46 pour le blanc, —— à 46 pour le mêlé et —— à 46½ pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 33 à 33½; choix 33½ à 34½; de Texas — à —.
SON—75 à 77½c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $16 00 à 17 00.

HORS DE LA BOURSE
Les petits lots se vendent aux prix suivants mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 5½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$13 12½ à 13 25.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5 75 à 5 85; short clear sides 6⅞ à 6⅞; short rib sides 6⅝ à 6⅝; long clear 6⅝ à 6⅝.
BACON—Epaules 6⅝ à 6⅝; short rib sides 7⅝ à 7½; long clear sides 7⅝ à 7⅝; short clear sides 7⅞ à —.
GRAISSE—En tierçons, refined, 7.
JAMBON—11 à 11⅛.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE
DIVERS—Jobbing—Prime mess $12 50 à 12 75; pig pork $7 00 à 7 50 le demi-baril; $12 75 à 13 00 le baril; extra prime and rump pork $12 00 à 12 25. Plain or canvassed shoulders à 7⅛. Boston cut shoulders fancy, small, 7⅞ à 7¾; pic-nic 7¼ à 8; S. C. breakfast bacon 10⅛ à 11; choice to fancy s. c. hams 11 à 11½.
BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $9 00; plate beef à $8 50 en baril; extra plate à $4 75 en demi-baril; extra mess $7 00; extra mess beef à —— le baril; New York Fulton Market $6 25 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE — Prime 20¼; good 19¾; fair 19¼; ordinary 18; common 17 la livre.

THE—Extra Formosa, 35c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 19 à 20; extra firsts 16 à 17; firsts 15 à —; seconds — à —; Western Dairy — Extra 15 à 16; extra firsts 13 à 14; first — à 12; common — à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 12½; Western Cheddars full cream à 8¼; Young America's full cream à 9½; Western twins, full cream, fancy, à 8½; Western flats, fancy full cream, à 8¾; Western skims, 5 à 6.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 75c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 5½ à 9¼ la livre.

AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Pommes $3 00 à 4 00; pistaches rouges du Tennessee 5 à 6c la livre; de la Virginie 8½ à 9c; raisins secs de la Californie $2 50 à 2 75 la boîte; muscatelle $2 50; pacanes de la Louisiane 3½ à 25c. la livre, du Texas 6 à 10c; fraises 2½ à 5c la pinte.

ETRANGERS — Oranges impériales $4 50 200s $3 50 à 4 00; Citrons de Messine $3 50 à 4 50; Citrons de Palerme $3 50 à 4 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi-boîte ——; par quart de boîte —— c.; raisins de Malaga en barils à $4 00 à $6 00; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 8c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 14c; marrons italiens ——; Noix de coco $25 00 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton lot $12 00 à 13 00; tourteaux —— par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, à $20 00 per short ton; pour l'exportation $23 00 asked. Huile de coton crue —— à 40c. le gallon; huile raffinée —— à ——.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — Western $1 50 le baril; de la Louisiane $3 00 à 3 70.
PATATES DOUCES—$1 35 à 1 50 le baril.
OIGNONS—De la Louisiane $2 00 à 2 25 le baril.
AIL—De la Louisiane 15 à 50c le string.
CHOUX—De la Louisiane $1 75 à 2 00 le crate.
CHOUCROUTE—$3 00.
HARICOTS — Choice Northern 3¼; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4¼; western white kidney à 4¼c; pois verts 2¼.
COW PEAS—Clays $3 10; mixed $2 50 à 2 75; whippoorwills $2 50.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 50 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 4 50; dindes $15 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 50; poulets $1 50 à 2 00; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest —— à 10c; ceux de la Louisiane 10 à 10½c.
SUIF—4c la livre pour celui de la ville; 3½ celui de la campagne
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 20c la livre.
MIEL—Strained 40 à 60c le gallon.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 22 à 23 clear lake 23 à 24c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¼c; steer et peaux de vaches 25 à 70 livres 3c; kips, 14 à 25 livres, 6c; peaux de veau 20c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3; dry flint 6; dry salted 5c la livre.
PELLETERIES—Otter $1 00 à 6 00; castor $1 00 à 4 00 pièce; loutre 10 à 45c. pièce; raccoons 10 à 60 c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c
MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½; noire 2¾ à 3¼c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40c la livre; commun 20.
CORNES—Cornes de bœufs, prime. — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Rags kinds lugs 3 à 5; Leaf 5½ à 11c.; Cutting and Burley sorts 5 à 3; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 65c; Bright quarters and commun 11-inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —— de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $2 50 à —— le baril; $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E F $1 12½@ $1 20; H $1 25; I $1 35; K $1 50; M $1 60; N $1 90; W G. ——, à —— W W —— à ——. Essence de térébenthine 35, jobbing 3 à 5c de plus en lots.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 9½ à 9¾c la yarde; 2 livres 10¼ à 10½; 2¼ livres 11½ à 11¾c; baling twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING—Lane Mills—12½c par yard.
COTTON TIES—$1 05 à 1 07½ le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; bateaux 35c; steamers $4 50 la tonne, en gros 25 à 28c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c; Cerona pour familles 50c.; Montevallo 60c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon ... 2 30@2 35
BRANDIES—Du pays, le gal ... 1 50@2 00
Pêche—vieux, le gallon ... 2 25@3 50
Pomme ... 3 25@3 50
COGNAC—Importé—1882, le gallon ... ...@4 50
1878 ... ...@5 50
1875 ... ...@5 75
1870 ... ...@6 50
1865 ... ...@7 40
1860 ... ...@9 00
1848 ... ...@12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882 ... ...@5 50
1876 ... ...@7 00
1864 ... ...@9 00
1848 ... ...@10 25
Bisquet, Dubouche &co, Cognac 1878 ... ...@4 50
1870 ... ...@5 50
1848 ... ...@9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, au dessous de preuve, par gallon ... 1 03@1 10
Ouest ... 1 05@1 10
Bourbon ... 1 40@2 52
Seigle ... 1 50@3 50
Ecosse, importé ... 4 00@4 25
Irlande, importé ... 4 00@4 25
Duffy's malt whisky, par caisse ... ...@9 00
par gallon ... ...@3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15@1 50
Hollands, par gallon ... 2 75@2 95
Sir Robt. Burnett's Old Tom ... 3 15@3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse ... 8 50@9 00
Holland, par caisse ... 7 25@7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon ... 35@45
Zinfandel No 1, le gallon ... 58@75
Clarets importés — Ordinaire par barrique ... 58 00@60 00
Clarets de famille, par barriq. ... 65 00@75 00
Clarets fins, la barrique ... 90 00@175 00
Médoc, la caisse ... ...@6 00
St-Julien, la caisse ... ...@6 50
Margaux, la caisse ... ...@7 00
Pontet Canet, la caisse ... ...@10 00
Larose, la caisse ... ...@14 00
Léoville, la caisse ... ...@14 00
Château Lafitte, la caisse ... ...@25 00
Ordinaire, la caisse ... 3 00@3 50
Château Dillon, par barrique ... 125 00@—
Blanquefor, par barrique ... 105 00@—
Château Dillon, par caisse ... ...@7 50
VINS BLANCS—California, la barrique ... 55@75
Importé de famille, la barrique ... 65 00@80 00
Importé fin, la barrique ... 90 00@175 00
Graves, la caisse ... ...@6 00
Sauternes, la caisse ... ...@6 50
Haut Sauternes, la caisse ... ...@10 00
Latour Blanche, la caisse ... ...@18 00
Château Yquem, la caisse ... 20 00@30 00
Ordinaire, la caisse ... 3 25@3 50
Muscat, la caisse ... 4 25@6 50
Madère, Cette, le gallon ... 1 00@1 10
Madère, genuine fine, le gal ... 3 50@5 00
Madère, la caisse ... 12 00@35 00
Sherry, Cette, le gallon ... 1 00@1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon ... 1 50@5 00
Sherry, la caisse ... 6 00@15 00
Très vieux porto, la caisse ... 6 00@25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz ... ...@29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay ... ...@24 75
Extra Dry ... ...@25 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts. ... ...@25 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... ...@26 00
B. B. Pol & Co.'s qts ... ...@28 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts ... ...@28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ... ...@29 50
Pints $2 de plus par caisse.
Moet & Chandon, white seal, qts ... ...@29 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's ... $6 50 @ 7 50
Double bit ... ...@15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs ... 4½@ 5½
Boxes, gross ... 10 00 @10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in ... 6 00 @22 00
BRASS—Sheet par livre ... ...@ 25
COTTON SCRAPERS ... 2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace ... 30 @ 75
Ox, ⅜ ... 5 @ 7
COPPER—Roofing par livre ... ...@ 28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus ... ...@ 25
HOES—H. B. No 0 to 5 ... 2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3 ... 2 35 @ 6 00
Lyndon's bright crown, 00@00 to 3 ... 4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's ... ...@60 00
Avery's ... 125 00@ ....
Stubble diggers ... ...@75 00
HOLLOW WARE—Skillets ... 3 @ 4
Anvils ... @ 10½
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1 ... 2 @ 2¼
Round, 1 to 1½ inches ... 2 @ 2½
Painted ... 4½@ 5½
Bands—Light, 3 to 6x⅛ ... 2 65 @ 3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches ... 2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch ... 3 @ 3¼
Sheet—No 10 to 14 G ... 2 10 @ ...
Galvanized, No 26 G ... 6 00 @ 9 50
LEAD—Pig, par livre ... 4½@ ...
Sheet, par livre ... ...@ 7½
STEEL RAILS—12@40d base ... ...@ 2 10
OAKUM—Navy ... ...@ 7½
United States Navy ... ...@ 9 00
Best ... ...@10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1 ... 2 75 @ 3 75
Avery, steel ... 4 50 @20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net ... .. @ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net ... ... @ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes net ... 2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each ... 25 00 @30 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 3/8 ... 4½ @ 4¾
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis ... 12 @....
Manila ... 15 @....
Cotton, 5-16 et ⅜ ... 12½@ 14
SPADES—Ames' ... 10 50 @12 00
Rowlands' ... 6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames' ... 9 50 @11 00
Rowlands' ... 6 00 @ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 5/16 ... 3½@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches ... ...@12 00
I. C. do ... ...@ 9 25
1x14x20 ... ...@ 7 00
I. C., 1x14x20 ... ...@ 5 50
Block, par livre ... 26@ 27
VISES—Peter Wright's ... ...@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized ... ...@ 3½
ZINC—Sheet par livre ... 7 @ 7½
SHOT—Drop ... ...@ 1 10
Buck, 25 liv. bags ... ...@ 1 35
POWDER—25 liv. kegs ... ...@ 5 00

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	10 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 50	Boards No 3	9 00
No 2	10 00	No 4	6 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 50	Boards, No 1	22 50
No 2	10 50	No 2	16 00
Boards No 3	......	No 4	9 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards. No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	Dr'ed Bds No 2	31 50
No 3	29 00	No 4	17@25
No 5	15 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.

No 1	12	No 2	.10 cts
No 3	8½ cts		

Mahogany timber ... 5 00@ 7 50
Cedar timber ... 5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber ... 35 00@40 00
Shingles ... 3 2@ 2 85
Laths, per 1000 ... 75@ 1 85
Alabama lime ... 95@1 05
Cement domestic ... 1 75@2 00
Cement, imported ... 2 75@3 00
Slate ... 5 75@7 00
BRICK—Lake and I. C. R. R ... 8 00@9 00
Paving ... 9 00@10 50
Ordinary ... 7 00@ 8 50
Sand ... 20@ 25
Shells, small ... ...@ 44
Shells, large ... 1 35@1 50
Plaster, calcined ... 1 70@2 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs ... $ 50@125
Bons ou vieux de trait ... 125@150
Chevaux de selle et de voiture ... 250@400
Mulets pour habitations sucrières ... 175@200
Mulets, qualité moyenne ... 140@175
Mulets pour coton ... 110@140
Mulets communs ... 40@ 75
Bons mulets de ville ... $200@250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Nourris aux grains par liv. gross ... 3 @ 3½
par liv. gross, gras ... 2½@ 3
fair to common ... 1½@ 2
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête ... —@—
2me qualité, par tête ... $10 00@15 00
Vaches communes et vieilles ... 7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête ... 7 00@10 00
2me qualité, par tête ... 4 00@6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête ... 9 00@12 00
2me qualité, par tête ... 5 00@9 00
PORCS—Good 1st Western, par liv. gross ... 4½@ 5
Fair Ouachita par liv. gross ... 4 @ 4½
MOUTONS—Choice, par tête ... $2 50@3 50
Fair, par tête ... 1 50@2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête ... 30 00@40 00
2me qualité, par tête ... 20 00@25 00

ETAT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 mars 1889.

ACTIF

Actions et bonds ... $144,907 50
Prêts sur hypothèques ... 90,929 50
Prêts à échéance garantis par dépôts de titres (collaterals) ... 14,215 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collaterals) ... 589,138 55
Dépenses courantes et taxes payées ... 3,598 40
Argent comptant ... $137,511 53
Cash items ... 2,947 25 | 140,458
$982,247 78

PASSIF.

Capital payé ... $100,000
Profits non divisés ... $55,136 27
Moins dividende payé aux actionnaires, 2 janvier 1889 ... 4,000 00 | 51,136 27
Intérêt spécial ... 10,634 07
Dû aux déposants ... 820,337 44
Dividendes non payés ... 140 00
$982,247 78

Je certifie que l'état précédent est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Déclaré correct: J. E. MERILH, J. HASSINGER. 31mars—

No. 26,712.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—Division E.

Interdiction de Livia H. Bryant.

ATTENDU que Oliver P. Bryant d'Independance, comté de Jackson, Etat du Missouri, a été reconnu par cette Cour comme le gardien de la personne et des biens de Livia H. Bryant, frappée d'interdiction, et a demandé l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane les biens de ladite Livia H Bryant, interdite.

Avis est ici donné à qui de droit, de faire savoir dans les trente jours qui suivront la première publication de ces lignes s'il est une raison pour que le gardien susnommé ne prenne pas en sa possession et ne les enlève pas de l'Etat à sa discrétion, les biens de ladite Livia H. Bryant.

Par ordre de la cour. HUGUES J. LAVERGNE, Sous-Greffier.
19 avril—19 26—mai 3 10 18

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville:

TOUS LES JOURS (le dimanche et le mercredi exceptés) à l'arrivée du train de 4heures P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Hosinel's landing:

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.
DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train du 6h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.
Prix (aller et retour) pour toutes les localités, les jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent. No. 47 rue Carondelet.
14 avril—

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 18 mai
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 25 mai
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 1er juin

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine (vin compris) ... $100 et $120
Deuxième classe ... $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à J. E. DODART, Agent général à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 15 mai, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer NEW ORLEANS, Capt. Halsey.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 24 rue Charles, et au dépôt, coin Press et Levée.

R. H. Garratt, Div. Pass. agent, Nlle Orléans, Lne. — D. G. Edwards, Gen'l Pass. Agent. Cincinnati, O.
24 mars—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée	Départ
No 1 Fast mail 9.00 A. M.	No 2 Fast mail 5.00 P.M
No 3 Express 6.25 P. M	No 4 Express 8.00 A M
No 5 Baton Rouge acc'dation 10.00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3.45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le Nord, et M. & M. V. RR. pour l'Est; avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily 7:15 am	Atlantic Express, daily 3:10 pm
San Antonio Express, daily 7:20 pm	New Orleans, Express, daily 8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, ARTISTE

40 rue Toulouse.

11avril—

ASSURANCES

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies ... $191,552 62
Primes maritimes ... 2,681 63
Primes des rivières ... 1,380 27
Total des primes ... $195,614 52
A ajouter: Primes non acquises de 1887 ... 27,146 53 | $222,761 05
A ajouter: intérêt, profits et pertes ... $26,274 15
Moins salaires et dépenses générales ... 13,263 62 | 13,110 53
Fonds de surplus de 1887 ... 19,367 02
Total ... $255,238 60

Pertes payées—
Sur risques de feu ... $71,995 24
Sur risques maritimes ... 3,174 79
Sur risques de rivières ... 1,200 00
$76,370 03
Compte de réassurances ... 21,660 88
Primes remises et commissions ... 47,780 56
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions ... 8,764 45 | 154,565 20

Profits bruts ... $100,673 40
Réservé pour primes non expirées ... $44,609 49
Pertes non payées ... 11,587 86
Dividende 5 pour cent, juillet 1888 ... 10,000 00
Dividende 5 pour cent, janvier 1889 ... 10,000 00
Fonds de surplus, 1888 ... 24,476 05
$100,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes ... $317 62
Primes en voie de collection ... 37,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres) ... 22,875 00
Prêts sur hypothèques ... 5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes ... 169,033 00
Stocks de banques, d'assurances et autres ... 21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières ... 69,619 34
Meubles de bureau et accessoires ... 4,067 44
Argent comptant et en banque ... 19,122 68
$350,673 40

PASSIF.

Capital actions ... $260,000 00
Réservé pour primes non expirées ... 44,609 49
Pertes non payées ... 11,587 86
Dividende 5 pour cent, janvier 1889 ... 10,000 00
Fonds de surplus, 1888 ... 24,476 05
$350,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,100 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES,
J. HASSINGER, J. E. MERILH,
P. W. DIELMANN, JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD, J R MEYERS,
GEO H. BRAUGHN, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, C. B. FISCHER,
GEO. LIEDELICH.
12 jan—1m

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie ... $211,493 42
Primes de rivières ... 34,789 98
Primes maritimes ... 9,579 31
Primes non acquises, 31 décembre, 1887 ... 78,737 07 | $334,599 78
A déduire—
Primes non acquises, 31 décembre, 1888 ... $85,501 30
Primes remboursées ... 20,191 86
Réassurances ... 30,519 52
Commissions ... 24,006 65 | 160,216 33
Primes nettes acquises ... $174,383 41
A ajouter intérêt ... 35,892 97
Total des recettes ... $210,276 38
Moins—
Pertes par le feu, payées ... $70,392 00
Pertes de rivières payées ... 2,142 55
Pertes maritimes payées ... 8,503 65
Pertes non ajustées et non échues ... 32,351 48
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences ... 41,977 07 | 155,367 35
Profits nets ... $53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes ... 8,308 23
$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans ... $170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane ... 546,530 00
Actions de banques et autres ... 126,308 00
Billets à recevoir ... 21,463 21
Argent comptant ... 25,047 87
Propriétés foncières ... 25,022 35
Primes en voie de collection ... 34,991 08
$962,013 51

PASSIF.

Capital actions ... $375,000 00
Réservé pour primes non acquises ... 85,501 30
Réservé pour pertes non payées ... 32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats ... 300 00
Dividendes ... 12,750 00
Surplus ... 456,110 72
$962,013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, W. R. Thompson,
G. W. Sentell, Walter C. Flower,
I. L. Lyons, Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon, A. Kluge,
M. Landry, T. M. Walsh,
Chas. Holloway, T. S. Waterman,
F. J. Odendahl, Frederick Wing,
W. A. Phelps, P. Werlein,
W. G. Wheeler, A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush, A. G. Lobdell,
Simon E. Marx, Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn, C. Hernandez,
H. T. Cottam, O. Bisso,
J. A. Bozeman, J. A. C. Wadsworth,
A. M. Delavallade.

FEUILLETON.

No 7. Commencé le 8 mai.

SANS MÈRE.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

PREMIÈRE PARTIE.

PENDANT L'ORAGE.

CHAPITRE V

LA MORTE.

—Suite—

Comme il avait été heureux, à cette époque....

Leur mariage était décidé parce qu'elle avait confiance.

Pauline admettait Eugène dans la petite mansarde, où jusque-là il n'avait jamais mis les pieds.

Et son amour augmentait encore en la voyant de plus près.

Comme elle était sage, raisonnable, économe; vivant de presque rien avec les deux sous de lait qui lui faisaient à peu près toute la journée; rapportant encore des brochures à piquer chez elle, au lieu d'aller courir et se promener comme les autres.

Aussi quel joli petit mobilier elle avait acheté en se mariant!....

Et comme Eugène était fier lorsqu'il conduisait quelque ami chez lui, après la noce.

Il gagnait de bonnes journées qu'il rapportait fidèlement alors à la maison; Pauline avait voulu absolument continuer son métier; mais après le pliage au journal, elle trouvait encore assez de temps pour raccommoder les vêtements de son mari, tenir le ménage avec la propreté flamande qui était son fort, préparer de bons repas substantiels, en un mot elle faisait à Eugène une vie autrement douce, heureuse, aisée, que tout ce qu'il avait pu rêver de plus beau.

Quel bonheur, quelle intimité, quelle joie avait été alors celle du petit ménage!

La fatalité avait voulu que Pauline fût appelée au lit de mort de la sœur de sa mère.

La malheureuse agonisait seule, aux environs d'Orléans.

Elle ne put pas refuser et partit.

Elle demeura un mois absente, à peu près.

Quand la jeune femme revint, Eugène s'était fait renvoyer de la maison où il travaillait.

On était en morte saison, les affaires n'allaient pas, il ne trouvait pas, disait-il, à s'embaucher ailleurs.

Alors l'ennui, la solitude, le désœuvrement réunis, lui avaient fait reprendre sa vie de garçon.

De nouveau, il s'était ancré au café où il jouait plus que jamais, où il buvait avec les amis, où il rigolait à tire-larigot.

Rien, ni les pleurs, ni les supplications de Pauline, ne purent le faire revenir à l'ouvrage.

Et les petites économies s'en allèrent toutes, sou à sou, semaine par semaine.

A sa femme qui lui reprochait doucement sa paresse il répondait effrontément:

—Non, je ne suis pas paresseux, mais je ne trouve rien, absolument rien.

Déjà le linge, les quelques bijoux de Pauline commençaient à prendre le triste chemin du Mont-de-Piété, quand une grossesse s'annonça.

Alors, subitement l'amour de l'enfant le prit, et ce que n'avait pu obtenir la malheureuse femme avec sa tendresse et sa douceur, l'idée de la paternité le fit aussitôt.

C'était juste au moment où Georges Chaniers venait de louer l'usine de la rue de Belleville. Eugène qui était entré chez un entrepreneur fut envoyé pour certains travaux.

Pierre de Sauves, qui le vit à l'œuvre, resta frappé de son intelligence et de son adresse.

Il l'embaucha, et peu à peu le prit en affection.

Mais depuis, que de fois la noce et la fête ne l'avaient pas attiré de nouveau, malgré l'intérêt du patron, l'affection de Pauline, ses souffrances qui s'accroissaient à mesure qu'approchait le terme de sa grossesse.

Et maintenant qu'elle était raide et froide devant ses yeux, se reprochait-il assez amèrement de l'avoir rendue malheureuse, de ne l'avoir pas écoutée, d'être cause d'une douleur plus grande, ou d'une angoisse plus profonde.

N'était-ce pas le mauvais sang qu'elle avait fait, ou le travail forcené auquel la pauvre femme s'était livrée qui l'avait mise où elle était?....

Ah! le sans-cœur, la canaille, l'incorrigible gredin qu'il représentait!....

De nouveau, il se leva, alla vers la morte, couvrit de baisers et de larmes son pauvre front glacé.

—Ma Pauline! murmurait-il, ma Pauline, pardonne-moi, je t'aime tant!....

Puis tout à coup il se redressa, s'arracha les cheveux, tandis que de rauques sanglots s'échappaient de sa poitrine.

—Fini!..., c'est fini!..., Morte..., morte..., on va l'emporter!....

Ah! pourquoi est-elle partie au moment où avec la petiote, le repentir, le vrai cette fois-ci, entrait dans son âme!....

Comme il aurait travaillé pour l'enfant!....

Comme il serait devenu bon, en voyant grandir son chérubin sur les genoux de Pauline.

Tandis qu'à présent que faire?

Se séparer de l'enfant pour la faire nourrir?

Et en rentrant toujours la maison vide, le foyer désert, l'âtre froid....

Non pas ça!

Il se révolte, il crie, il blasphème.

A-t-il peu de chance, tout de même!..

Tout à coup, il réfléchit:

Ah! s'il avait de l'argent!....

Ses yeux brillent, son front s'assombrit, son visage devient très dur.

Il tombe assis à l'autre extrémité de la chambre, le coude appuyé sur la table que la bonne Mme Lureau a roulée du côté du jardin.

CHAPITRE VI.

UN CRI DANS LA NUIT.

Tandis que ces tristes événements se passaient dans la petite maison de la rue Pixérécourt, l'hôtel des Chaniers avait aussi son bouleversement et ses angoisses.

Dans l'après-midi, Adèle se trouva subitement très fatiguée, les maux de reins de la veille avaient augmenté, de profondes douleurs la prenaient, la brisaient, l'anéantissaient, pour la laisser un quart d'heure après, avec de longs moments de répit durant lesquels elle était très calme, très apaisée, envahie par un grand sentiment de bien-être.

—Il faut aller chercher un médecin, déclara Suzanne à Georges.

—Un médecin, pourquoi? répondit celui-ci étonné, ce n'est rien.

Suzanne haussa les épaules.

—Rien! fit-elle. Non, en effet, c'est seulement le petit qui va arriver!

M. Chaniers eut un haut-le-corps.

—Hein! fit-il.

—Et oui! dit la petite femme de chambre, j'ai soigné des voisines autrefois, et je sais ce que c'est, Madame commence à souffrir, voilà tout.

—Mais ce n'est que pour la fin du mois.

—Envoyez toujours chercher le médecin, croyez-moi, ça vaudra mieux.

Une demi-heure après, en effet, le docteur arrivait.

C'était un ami de Georges, très habile, et dont la réputation commençait à être très grande.

—A-t-elle éprouvé quelque émotion? demanda-t-il à Chaniers.

—Oui, ce matin, ma femme est allée visiter une de ses protégées dans le même état qu'elle; et qui a été prise des douleurs en sa présence.

—C'est cela qui a hâté l'accouchement de Mme Chaniers. Mais, rassurez-vous, tout est pour le mieux.

Georges pressa énergiquement la main du docteur.

—Je vous en prie, dit-il avec une émotion qui lui serrait la gorge, faites-la souffrir le moins possible.

L'autre sourit avec indulgence.

—Cela, dit-il, ce n'est pas en mon pouvoir, mais je vous certifie qu'il n'y a aucun danger et qu'avant la fin de la journée vous aurez le bébé dans son berceau.

En effet, vers le milieu de la soirée, une belle petite fille fit son entrée en ce monde.

Elle poussa aussitôt un tout petit vagissement qui ressemblait au miaulement plaintif d'un petit chat, et tandis que Suzanne l'emportait, folle de joie, que le docteur laissait la mère pour s'occuper de l'enfant, Georges tomba à genoux au chevet du lit d'Adèle, et se mit à couvrir de baisers tout ce qui pouvait tomber sous ses lèvres, le drap, la couverture de satin, la fine petite main moite, qui pendait inerte et sans forces.

Elle était toute pâle, toute dolente avec ses beaux yeux meurtris encore pleins de larmes, malgré ses lèvres qui souriaient, ses mèches blondes collées en désordre sur le front mouillé, et son blanc visage qui semblait s'être allongé et aminci.

—Qu'est-ce que j'ai? demanda-t-elle à Georges qui guettait la moindre de ses impressions, mais la voix si faible, si faible, qu'il la devina plutôt qu'il ne l'entendit.

—Une petite fille, si belle, si belle.... une petite toi, que j'adore déjà comme un fou.

L'accouchée murmura:

Georgette!

—Non, Adélaïde!

Elle secoua sa tête pâle, et avec un entêtement doux, un entêtement de femme heureuse et éprise, elle répéta:

—Georgette!

—Soit, tout ce que tu voudras, mais tais-toi, ne parle pas, ne te fatigue pas.

—Je la veux! là! fit-elle en désignant une petite place sur son lit.

Georges sortit et appela Suzanne.

Quelques minutes après, la femme de chambre entra portant sur ses bras Mlle Georgette dont la tête pas si grosse que le poing disparaissait sous un bonnet tout coquillé de dentelles, déjà mis de travers, tandis qu'apparaissaient ses joues roses, ses menottes fermées se crispaient involontairement, et que sous la petite bouche très rouge, on voyait la fossette du menton.

Adèle eut un éclair dans les yeux.

Elle tendit les mains, en un involontaire mouvement d'appel:

—Ma fille! dit-elle.

Et plus bas en regardant Georges.

—Je t'aime! balbutia-t-elle, toi qui me l'as donnée!

Suzanne avait posé le bébé à côté de la jeune mère, très près; celle-ci pelotonnée contre ce petit paquet chaud et vivant, éprouvait un sentiment unique, puissant et doux, profond et indéracinable.

Georges se pencha sur le lit, les enlaça, les étreignit, toutes les deux, et les couvrant indistinctement de baisers fous:

—O mes amours! dit-il, comme je vous adore...... Avec quelle joie je vais travailler pour vous!....

Le docteur revenait.

Du seuil de la porte, il vit la scène.

—Eh bien!.... Eh bien! fit-il avec indulgence, en voilà une jolie histoire!....

Voulez-vous bien laisser ma malade tranquille, monsieur Chaniers, s'il vous plait.

—Docteur, ne grondez pas, je suis si heureux!

—Oui! oui! C'est entendu, mais vous le serez bien davantage dans quelques jours, lorsque Mme Chaniers promènera son bébé dans le jardin.

—Pour cela, il faut m'obéir.

—Et faire quoi, terrible docteur?

—D'abord le moins de bruit possible. Ensuite ne pas la faire parler, ne pas lui parler, ne pas lui donner d'émotion. Vous voyez que vous étiez tout à fait en train de réaliser ce programme-là!

—Les émotions douces ne font pas mal, docteur.

—Autant que les autres, dans l'état où est Mme Chaniers. Pour le quart d'heure, je suis le maître, et je commande.

—Parlez, docteur, on vous obéira.

—Madame va aussi bien que possible, mais je ne veux pas compromettre ce bien-être. Vous non plus, n'est-ce pas?

—Certes!

—Eh bien, vous allez la laisser seule, la garde que j'ai amenée avec moi la veillera avec mes instructions particulières.

—Je vous en supplie, docteur, permettez-moi de ne pas la quitter.

—Il n'y a pas de danger.

—Je ferai si peu de bruit.

—Non. Vous ne pourriez pas vous empêcher de remuer, de vous lever pour la regarder.

—Vous vous trompez, je ne ferai pas un seul mouvement.

—Non, encore une fois. Bien que l'émotion de vous savoir à côté l'agiterait. Une femme est si susceptible dans ces moments-là. Elle ne dormirait point. Or, il faut qu'elle repose.

—Mais moi, monsieur, demanda Suzanne avec une expression d'ardente prière, vous allez me donner la permission de rester, n'est-ce pas?

—Pas davantage. D'ailleurs, il faut que vous vous occupiez du bébé, et que vous veilliez sur lui.

—Laissez-moi ma fille, supplia Adèle très bas.

—Demain, je vous la rendrai et vous ne la quitterez plus si vous êtes sage jusque-là, mais ce soir, il faut reposer, c'est ça l'essentiel.

Il est tard, minuit et demi.

Je reviendrai de bonne heure demain matin, et je veux vous trouver très bien.

Allons, donnez-moi cette demoiselle, que je veille moi-même à son premier coucher.

Et très doucement, avec une adresse de femme, le médecin enleva Mlle Georgette qui était sage comme une petite image.

Sans faire de bruit, on roula dans une pièce voisine le berceau tout blanc, avec ses grands rideaux de tulle qu'un nœud de ruban immaculé, aussi gros qu'un des bouquets dont on fleurit la Vierge au mois de mai, retenait à une hampe argentée.

—Là, mademoiselle, dit le docteur en couchant lui-même la petiote sur ses langes de batiste, dormez bien, et n'éveillez pas votre maman.

Puis s'adressant à Suzanne:

—Donnez-lui à sucer cette nuit un peu d'eau sucrée dont vous imbiberez un petit morceau de toile, cela suffira jusqu'à demain matin. Et vous, ma chère enfant, dormez afin d'être vaillante au jour, et de remplacer la garde quand elle ira se reposer.

Un grand divan était dans le cabinet

—Je m'étendrai là-dessus, docteur, dit la jeune fille, et je sommeillerai très bien.

Le médecin n'avait plus rien à faire dans la maison où nulle complication n'était plus à craindre, il s'apprêta à regagner sa demeure.

—Je vous accompagne jusqu'en bas, docteur, lui dit Georges; et puisque vous m'interdisez la chambre de ma femme, je descends, ça me fera prendre l'air.

Ils disparurent en effet tous les deux, éclairés par Suzanne, qui resta penchée sur le palier d'en haut, n'osant pas s'éloigner du berceau où reposait déjà l'enfant qui lui était confiée.

Le temps qui avait été très chaud tout le jour venait de tourner à l'orage.

De longs éclairs sillonnaient la nue, de larges gouttes de pluie commençaient à tomber lourdes et pressées, la terre dégageait cette odeur particulière qui suit les premières ondées après les grandes sécheresses.

—Enfin, voilà un peu d'eau, dit le docteur, il en était temps, ce qu'on étouffait depuis quelques jours!....

—Attendez, dit Georges en rentrant précipitamment dans le vestibule, je vais vous donner un parapluie.

Et dans un élégant meuble de chêne, tout orné des produits de l'usine, et qu'on voyait à côté de la porte d'entrée, Chaniers, en effet, prit deux parapluies de soie.

—Pourquoi deux? demanda le docteur. Vous n'allez pas sortir, je suppose?....

—Si, je veux vous accompagner jusqu'à la rue, afin de vous ouvrir la grande porte qui doit être fermée.

Le docteur n'insista pas, et les deux hommes le parapluie ouvert sous l'averse qui tombait de plus en plus serrée, traversèrent la cour.

—Il va faire un temps de chien, dit Georges, si vous attendiez.

—Nous resterons à fumer quelques cigares dans le salon d'en bas, voulez-vous?.... Ma femme ne vous entendra pas. Je vous accompagnerai jusque chez vous quand l'averse sera passée.

—Merci, on serait trop inquiet à la maison. Je marche vite, je trouverai des voitures à la station du boulevard de Belleville, au coin du faubourg du Temple. Il n'est pas une heure, il y a encore du monde partout.

—Voyez plutôt sur la place des Fêtes c'est à côté.

—Merci, aime mieux aller jusqu'au boulevard, même sous la pluie, marcher me fait du bien.

Tout à coup, Georges s'arrêta au milieu de la cour.

—Qu'est-ce que c'est? demanda le médecin.

—Je vois de la lumière passer entre les rideaux de mon cabinet, et j'en suis étonné.

—Chez vous!

—Non, dans mon cabinet de travail à l'usine. Là, voyez-vous, ce mince filet brillant?

—Oui.

—C'est d'autant plus extraordinaire, que lorsque j'ai fermé la porte hier soir, les rideaux étaient relevés, j'en suis sûr. Et maintenant ils sont baissés.

—Voulez-vous que nous allions voir ce que c'est? demanda le docteur.

Mais Georges avait réfléchi.

—Merci, dit-il. Ça ne peut être que mon beau-frère Pierre de Sauves, qui aura reçu du Havre la dépêche que je lui ai envoyée à deux heures, lui disant que sa sœur commençait à souffrir. Il aura pris l'express de six heures, et vient d'arriver.

En passant il s'est arrêté dans notre cabinet dont moi et lui avons seuls la clef.

Le médecin ne protesta pas.

On arrivait à la rue dont la porte était entr'ouverte.

Une voiture descendait très vite sous l'orage à quelques mètres en avant, probablement le fiacre qui avait porté M. de Sauves de la gare Saint-Lazare à Belleville.

Georges le héla.

Mais sa voix se perdit dans le bruit du tonnerre dont les premiers roulements commençaient.

—Laissez, dit le médecin, j'en trouverai un en route.

(A continuer.)

PEERLESS DYES Les meilleures.